

# **SOCIDO-SODIRO, UN EXEMPLE INABOUTI DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL AGRO-INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DANS LE NORD-OUEST IVOIRIEN (ODIENNE) : 1979-1999**, Valy YEO, Ladji KAMATE

(Université Félix Houphouët-Boigny – RCI)

yeo.valy@yahoo.fr / kamateladji@yahoo.fr

## **Résumé**

Après l'Indépendance de la Côte-d'Ivoire, en 1960, on constate des disparités économiques entre les régions du Sud et du Nord du pays. La région d'Odienné, située dans le Nord-ouest, en est une illustration parfaite. Dans un contexte économique de plus en plus difficile et soucieux de pallier à ce déséquilibre les cadres de cette région, soutenus par les pouvoirs publics décidèrent de remédier à ce problème par la création d'entreprises en l'occurrence la Société Commerciale et Industrielle pour le Développement d'Odienné (SOCIDO) devenue plus tard la Société de Développement Industriel de la Région d'Odienné (SODIRO), filiale du groupe "Multi produits". Enfin de compte, il s'agissait pour les fils de la région de ravitailler Odienné, située loin de la capitale économique, des produits de première nécessité. Cependant, l'espoir suscité par ces projets a été de courte durée replongeant ainsi la région dans une léthargie. L'objectif de cette étude est de montrer l'espoir suscité par l'exécution de ce projet industriel qui constitue, à n'en point douter, un frein à l'hémorragie humaine vers le Sud forestier plus attrayant, a été perdu.

**Mots clés** : Enclaver, Odienné, SOCIDO, "Multi produits", SODIRO, ravitailler

## **SOCIDO-SODIRO, AN UNFINISHED EXAMPLE OF REGIONAL AGRO-INDUSTRIAL AND COMMERCIAL DEVELOPMENT IN NORTH-WEST IVORY (ODIENNE): 1979-1999**

### **Abstract**

After the independence of Côte-d'Ivoire in 1960, there were economic disparities between the southern and northern regions of the country. The region of Odienné in the northwest is an absolute illustration. In an increasingly difficult economic context and anxious to compensate for imbalances in the region, executives supported by the public authorities decided to remedy them by the creation of companies in this case the Commercial and Industrial Company for the Development of Odienné (SOCIDO) later became the Industrial Development Company of the Odienné Region (SODIRO), a subsidiary of the "Multi products" group. The objective of this study is to show the hope aroused by the execution of this industrial project which undoubtedly constitutes a brake on human hemorrhage towards the more attractive forest south. Finally, it was a question for the sons and executives of the region of supplying Odienné located far from the economic capital of essential products. The objective of this study is to show the hope

aroused by the execution of this industrial project which constitutes, without a doubt, a brake on human hemorrhage towards the more attractive forested South, has been lost.

**Keywords :** Set- Odienné-SOCIDO- "Multi produits"- SODIRO- provision

## **Introduction**

Les grandes caractéristiques de l'actuelle région du Kabadougou et de son principal centre urbain Odienné sont le produit d'une riche histoire forgée par les singularités socio-économiques. Située dans le Nord-ouest ivoirien et proche de la frontière guinéenne et malienne (voir carte ci-dessous), la zone dispose de potentialités économiques non négligeables notamment l'agriculture et l'élevage du fait de ses conditions naturelles relativement généreuses. S'agissant de l'agriculture sur laquelle repose essentiellement le succès de ce pays, la région d'Odienné fait partie des zones de fortes productions rizicoles.

Après la dissolution de la Société de Développement de la Riziculture (SODERIZ), en 1977 liée à la mauvaise politique de gestion et conscients du retard du développement de la région comparativement au reste du pays, les cadres et fils d'Odienné décidèrent de mettre en œuvre un projet de développement industriel et commercial. Conçu dans le but de faire participer la région à l'activité économique nationale, ce projet fut, entre autres la création de la Société Commerciale et Industrielle pour le Développement d'Odienné (SOCIDO). Elle devient plus tard la Société de Développement Industriel de la Région d'Odienné (SODIRO), filiale du groupe "Multi produits". Ce projet industriel a été élaboré dans l'objectif d'usiner le riz et de transformer la noix de cajou afin de les commercialiser au plan local, national et sous régional.<sup>1</sup>

L'année 1979 marque la création de la SOCIDO. En effet, face à la situation catastrophique alimentaire en Afrique les chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), s'engagèrent lors d'une conférence au Liberia dénommée « déclaration de Monrovia », à atteindre l'autosuffisance alimentaire. Ainsi, les cadres et fils du Kabadougou, ne voulant pas restés en marge de cette initiative primordiale, fondèrent, en accord avec les autorités ivoiriennes, la SOCIDO, première société de la région.<sup>2</sup>

Quant à l'année 1999, elle correspond à la cessation des activités de la SODIRO, annexe du groupe "Multi produits". En effet, ce groupe fut créé en 1981 pour ravitailler Odienné et sa région de même que des villes de l'intérieur en produits de grande consommation.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, Économie locale d'Odienné (Denguélé) (Côte-d'Ivoire), Comptes, acteurs et dynamique de l'économie, Vol.1 : Rapport général, p. 89.

<sup>2</sup> Ministère du Plan, Région Odienné-Séguéla, tome 2, Les perspectives de développement, p.44.

En 1992, la SODIRO est créée pour poursuivre les mêmes buts que la défunte SOCIDO en ce qui concerne la transformation des matières premières agricoles locales. Partant de ce fait, une question suivante nous vient à l'esprit: En quoi le projet SOCIDO-SODIRO constitue-il un exemple inabouti du développement régional agro-industriel et commercial dans le Nord-ouest ivoirien (Odienné) de 1979 à 1999 ?

L'objectif de cette étude est de montrer l'impact de la réalisation de ce projet industriel et commercial dans la région d'Odienné qui a contribué à améliorer, un tant soit peu, les conditions de vie des populations "Odiennes".

Pour la rédaction de ce travail, nous nous sommes référés aux sources et aux documents bibliographiques notamment les sources imprimées, archivistiques et des travaux universitaires complétés par des enquêtes de terrain à Abidjan et dans la zone d'étude. À Abidjan, les enquêtes se sont déroulées en juillet 2019 et concernaient des ex-employés de la SOCIDO/SODIRO. Dans la zone d'étude, elles ont permis d'interroger diverses personnes au cours du mois de novembre 2019. La confrontation de ces sources et leur analyse nous ont permis de structurer notre travail autour de deux axes principaux : Le premier axe porte sur le processus de création de ce projet de développement industriel et commercial et le deuxième traite de l'impact de l'exécution de ce projet dans la région et sur la vie des populations du Kabadougou.

### Carte n°1 : Position géographique de la région d'Odienné dans l'ensemble ivoirien



## 1. Les fondements du développement industriel d'Odienné

Le développement industriel d'Odienné part de la création de la SOCIDO, structure chargée du ravitaillement et du désenclavement de la région. À la suite de dysfonctionnements, cette société est remplacée par une autre, en l'occurrence la SODIRO, filiale du groupe "Multi produits".

### 1.1. Le contexte de la création de la SOCIDO (1979)

Dans un contexte international défavorable caractérisé par la situation catastrophique de la production alimentaire en Afrique en 1979, les chefs d'États et de gouvernements de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) se sont engagés lors d'une conférence au Liberia dénommée la « déclaration de Monrovia », individuellement ou collectivement, à atteindre l'autosuffisance alimentaire dans la production et les approvisionnements<sup>3</sup>. Cette préoccupation a été réaffirmée dans ce qui est convenu d'appeler, le « plan d'action de Lagos » qui a été élaboré en 1980. C'est à la suite de cette déclaration que le secrétaire d'État ivoirien à l'agriculture, Gilles Laubhouet Vally, disait ceci : « c'est un enjeu qu'il nous faut gagner car elle représente la seule voie réelle de développement endogène, nous mettant à l'abri de la dépendance »<sup>4</sup>. S'appropriant le discours du secrétaire d'État, les ressortissants, les cadres et fils de chaque région de la Côte-d'Ivoire décident de développer leur région d'origine. C'est dans ce cadre, emboitant le pas au secrétaire d'État et voulant être plus pragmatiques, que les « odiennékas » fédèrent leurs forces par la création, en 1980, d'une association dénommée "l'Union pour le Développement Économique Social et Culturel d'Odienné (UDESCO)", dont l'un des objectifs était l'organisation d'une semaine commerciale appelée "Djèguèya"<sup>5</sup>.

Ici, le "Djèguèya" est l'expression de l'union du rassemblement de tous les fils du Kabadougou dans un même creuset pour mieux réfléchir sur les conditions de son développement, de l'amélioration de tout ce qui existe à Odienné dans tous les départements et de promouvoir le mieux-être des habitants et préparer le meilleur devenir d'une région qui souffre du manque d'infrastructures routières, hôtelières, touristiques et sociales. À l'origine "Djèguèya" était un festival de chants et de danses à même de recenser et révéler les énormes potentialités culturelles. Ce festival annuel a, au cours de sa deuxième édition, en 1981, mis l'accent sur le domaine agricole. Par ailleurs, cette édition donne un cachet particulier à la "journée agricole de sa fête"<sup>6</sup>. Face au défi de l'autosuffisance alimentaire, les organisateurs remettent, en signe d'accompagnement, d'importants

---

<sup>3</sup> Fraternité Hebdo, 29 années, n°1460, du 18 juin 1987, p. 46.

<sup>4</sup> Ibidem, p. 45.

<sup>5</sup> "Djèguèya" terme du terroir qui signifie « la foi en une cause commune, en un idéal, en la communauté d'intérêt, au fasso dont on est pénétré de la doctrine d'humanisme et de piété » était un festival annuel initié par l'UDESCO dès sa création en 1980 pour promouvoir les valeurs culturelles et artistiques.

<sup>6</sup> Fraternité Hebdo n° 1355 du 18 avril 1985, p 8.

lots aux paysans les plus méritants. L'UDESCO devient désormais le levier d'activation de tous les projets de développement de la région.<sup>7</sup>

Par ailleurs, la Société de Développement de la Riziculture (SODERIZ) créée en 1970 était confrontée à une crise financière due à la mauvaise politique de gestion entraînant ainsi sa dissolution en 1977 tout comme certaines sociétés d'État<sup>8</sup>. Cette dissolution constitue une étape décisive dans la politique de développement de l'agriculture de la Côte d'Ivoire en général et dans la politique vivrière en particulier. Elle marque donc l'échec d'une tentative de l'autosuffisance rizicole.

À partir de ce fait, une des missions de l'UDESCO fut la création d'une entreprise commerciale et industrielle pour remédier à la dissolution de la SODERIZ. Il importe de noter que l'un des freins au développement de la région est l'insuffisance de l'infrastructure commerciale en particulier le manque d'organisation des circuits commerciaux. Ainsi, la première entreprise qui vit le jour à Odienné fut la Société Commerciale et Industrielle pour le Développement d'Odienné en abrégé SOCIDO créée en 1979<sup>9</sup>. Ce fut une volonté des cadres de la région avec à leur tête Lamine Diabaté<sup>10</sup>. Ils étaient soutenus par le gouvernement ivoirien en vue non seulement de pallier aux dysfonctionnements de la SATMACI mais également de contribuer au désenclavement d'Odienné. Les ouvrages ont été réalisés grâce au financement propre de la SOCIDO et le contrat liait celle-ci à GALBORDI, une entreprise italienne<sup>11</sup>.

Trois objectifs étaient assignés à cette entreprise. D'abord, elle était destinée à la production, la collecte, la transformation et la vente du riz paddy. En ce qui concerne les variétés cultivées, la distinction entre celles-ci se fait suivant la couleur du caryopse de paddy et sa taille. Les dénominations vernaculaires les plus courantes que nous avons rencontrées sont "Malogbè" et "Malooulé"<sup>12</sup>. D'après les propos de Mme Kamaté Moussogbè<sup>13</sup>, le riz rouge est en général plus apprécié pour la consommation locale que le riz blanc que l'on trouve plus fade. Cela a été

---

<sup>7</sup> Ibidem, p. 8.

<sup>8</sup> Yeo (Songfola Lacina), L'histoire d'une Société rizicole en Côte-d'Ivoire : le cas de la Société de Développement de la Riziculture (SODERIZ), Mémoire de maîtrise, Université Alassane Ouattara, 2012, p. 134.

<sup>9</sup> Témoignage de Konaté Ibrahim, ex-employé de la SODIRO et actuel député d'Odienné commune, le 07 juillet 2019.

<sup>10</sup> Il est né en 1927 à Odienné. Economiste et homme politique ivoirien, il a été directeur national de la BCEAO. Ministre de l'économie et des finances, il participa à la rédaction de la constitution de 2000. Il décède en 2007.

<sup>11</sup> Moussa Konaté, conseiller au ministère de l'économie et des finances, entretien par écrit réalisé le 10 juillet 2019 à Abidjan.

<sup>12</sup> Dans la langue du terroir "Malo", signifie riz ; "gbè", signifie blanc et "oulé" signifie rouge.

<sup>13</sup> Kamaté Moussogbè est commerçante de vivrier au grand marché d'Odienné. Elle a été interrogée le 14 novembre 2019 dans ledit marché.

d'ailleurs confirmé par la plupart de nos enquêtés de la zone d'étude qui affirment que le riz rouge à un goût beaucoup plus agréable que le blanc.

Dans tous les cas, pour le bon fonctionnement de l'entreprise, il était indispensable qu'elle soit approvisionnée en riz paddy à caryopse de taille et de forme les plus uniformes possibles. Les propos de Soumahoro Moussa résument ces objectifs en ces termes :

Inciter les paysans à la production de riz de bas fond ou de plateau et au même moment on achète avec eux sans exclusion. Les remorques viennent chercher le produit collecté sous présentation du reçu d'achat. Après quoi, les paysans perçoivent leur argent main à main comme cela se fait dans le cas de l'achat du coton<sup>14</sup>.

En d'autres termes, la SOCIDO entrevoyait faire un maillage par la création de succursales dans toute la région notamment à Minignan, Samatiguila, Gbeleban, Seydougou, etc. Dans le premier cas, cette implantation aurait l'avantage de faciliter la collecte lors de la récolte. Dans le second cas, la situation de ces centres permettrait une meilleure organisation des transports, les camions venant chercher les produits agricoles pourraient transporter à l'aller les produits nécessaires à l'approvisionnement des boutiques et autres commerces de produits d'importation (produits manufacturés, ciment, engrais, bois et autres).<sup>15</sup>

En outre, la SOCIDO permettrait aux paysans d'avoir des revenus substantiels qui amélioreraient leurs conditions de vie. En effet, cette zone présente des atouts naturels importants <sup>16</sup> favorables à la production rizicole. Le développement de la culture du riz dans la région a été entrepris par la Société d'Assistance Technique pour la Motorisation de l'Agriculture en Côte-d'Ivoire (SATMACI) depuis 1965 qui assurait comme la Compagnie Française du Développement du Textile (CFDT) pour le coton, l'encadrement et la commercialisation des produits<sup>17</sup>. La riziculture a donc pris son essor grâce aux grands travaux exécutés par la SATMACI équipée de tracteurs et de moissonneuses-batteuses. Pour preuve, 250 tonnes de semences de riz ont été distribuées par la SATMACI en 1967 ; ce qui permit une production estimée à 10.000 tonnes au cours de la campagne 1967-1968<sup>18</sup>. Aussi s'agissait-il pour la

---

<sup>14</sup> Propos rapportés par monsieur Soumahoro Moussa, 73 ans, Ex-responsable du Hall d'Information d'Odienné et envoyé spécial de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) à la retraite à Odienné, le 15 novembre 2019.

<sup>15</sup> Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, Économie locale d'Odienné (Denguélé) (Côte-d'Ivoire), Comptes, acteurs et dynamique de l'économie, Vol.1 : Rapport général, p. 88.

<sup>16</sup> Ce fait avait été relevé par le président Gbagbo Laurent au cours d'une visite d'État à Odienné le 31 janvier 2009.

<sup>17</sup> Ministère du Plan, Région Odienné-Séguéla, tome 2, Les perspectives de développement, p.46.

<sup>18</sup> Ibidem, p.45.

SOCIDO de pourvoir au ravitaillement de la ville d'Odienné qui est située loin d'Abidjan (805 km) et de Korhogo (235 km). À ce niveau, il n'existe aucun organisme administratif responsable pour la région dont la population est relativement importante avec un potentiel économique faible. Hormis la sous-préfecture d'Odienné, les départements ministériels sont faiblement représentés et dépendent pour la plupart de ceux de Korhogo ; ce qui explique l'enclavement de cette région.<sup>19</sup> Pour corroborer cette thèse, l'ex-directeur de l'agriculture d'Odienné évoquait ceci :

Les fonds alloués par l'État pour chaque région ne sont pas équitablement redistribués par celles-ci. Ainsi, la capitale régionale du Nord (Korhogo) dont dépend Odienné, s'arroge toutes les dotations budgétaires et autres dons au détriment des régions qui la composent, notamment Odienné, Boundiali et Ferkessedougou<sup>20</sup>.

C'est dire que la SOCIDO à l'image de la SATMACI se voulait un outil d'achat qui, pendant la période de traite achetait toutes les récoltes. Le surplus de ces récoltes allait être commercialisé à l'extérieur de la région, le reste stocké et commercialisé dans la région au fur et à mesure des besoins notamment pendant la période de soudure. Elle jouait enfin de compte le rôle de régulateur, d'une part sur les prix, d'autre part sur l'approvisionnement des marchés en produits vivriers de base.<sup>21</sup> Cependant, des problèmes liés au bon fonctionnement de cette entreprise ont entraîné sa dissolution. (Nous reviendrons là-dessus dans la deuxième partie de notre travail). Parallèlement à la SOCIDO, une autre entreprise basée sur la distribution des produits de première nécessité est créée. Il s'agit du groupe "Multi produits".

## 1.2. De "Multi produits" à la SODIRO (1981-1992)

"Multi produits S.A." est née en 1981. Elle est créée sous l'initiative du nommé Gaoussou Touré<sup>22</sup> alors homme d'affaires et cadre de la région à un

---

<sup>19</sup> Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, Économie locale d'Odienné (Denguélé) (Côte-d'Ivoire), Comptes, acteurs et dynamique de l'économie, Vol.1 : Rapport général, p. 89

<sup>20</sup> Propos de Monsieur Coulibaly Yaya le 17 novembre 2019 à la direction de l'agriculture d'Odienné

<sup>21</sup> Ibidem. p. 87

<sup>22</sup> Natif d'Odienné, il est un expert pluridisciplinaire. Après des études supérieures couronnées par une maîtrise d'économie obtenue à l'Université d'Abidjan, il a occupé en 1976 un poste à la cellule économique de la SGBCI, puis est devenu fondé de pouvoir avant de quitter cette banque en 1980, date à laquelle il a créé "Multi produits". Issu d'une famille de négociants et ayant acquis des connaissances dans le domaine financier, il est vite parvenu à étendre ses activités sur l'ensemble du territoire national. Il occupa des fonctions au sein du PDCI-RDA. Président des producteurs d'anacarde d'Afrique, il est actuellement député Odienné commune et ministre de la riziculture. Malheureusement, nos tentatives de le rencontrer sont restées vaines.

moment où l'on parle, avec insistance, de la prise en main, par les nationaux, des destinées commerciales de notre pays. Cette initiative sera renforcée par la tournée de sensibilisation du ministre du commerce Amoakon Edjampan Thiémélé dans le Nord et l'Ouest du pays en 1982. Les objectifs de cette tournée se résument en ces termes : « faire en sorte que les Ivoiriens soient les plus nombreux à pratiquer le commerce, renforcer le réseau de distribution moderne, réglementer l'exercice du métier de commerçant et lutter contre les pratiques commerciales frauduleuses<sup>23</sup> ». Dès sa création, "Multi produits S. A.", petite et moyenne entreprise ambitionnait de couvrir plusieurs secteurs d'activité : l'agro-industrie via l'anacarde, la transformation du riz, l'agriculture maraîchère avec la production de fruits et de légumes, l'élevage, la grande et moyenne distribution, enfin l'hôtellerie et le tourisme. Dans ces débuts, l'accent était mis sur trois secteurs notamment la vente de divers produits, l'assurance et le transport.<sup>24</sup>

En ce qui concerne la vente, demi-grossiste, l'entreprise à un magasin de stockage et de vente où elle entpose les produits tels que le riz, sucre, farine, huile, savon, ciment, pour ne citer que ceux-là, qu'elle met à la disposition des commerçants détaillants. Cette entreprise était une chaîne de distribution de divers produits de première nécessité à l'image des grandes surfaces commerciales comme les chaînes avions, chaînes PAC, la Commerciale du Nord de la Côte-d'Ivoire (CNCI), la Compagnie de Distribution de Côte-d'Ivoire (CDCI). Dans le domaine de l'assurance, elle est dans le département d'Odienné, le représentant de la Société Ivoirienne d'Assurance Mutuelle (SIDAM).<sup>25</sup>

Pour ce qui est du transport, l'entreprise dispose de plusieurs camions remorques pour le transport des produits de première nécessité en vue de ravitailler les différents centres urbains et semi-urbains. L'entreprise met également ses camions à la disposition de la Compagnie Ivoirienne du Développement Textile (CIDT), en période de campagne, pour l'évacuation du coton. Elle facilite aussi l'écoulement et la distribution des produits manufacturés. C'est donc une société ivoirienne de distribution de marchandises générales dont Gaoussou Touré en est le Président Directeur Général (PDG). En fait, "Multi produits S.A" est à Odienné, un élément indispensable à l'économie du Kabadougou.<sup>26</sup>

La réalisation de cette structure de développement régional n'a été possible que grâce aux soutiens financiers des banques notamment la Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire (SGBCI) et la Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire (BICICI). La société logeait dans des bureaux et magasins de la ville. Par la suite, elle s'est dotée d'un siège fonctionnel où sont centralisés tous les services de l'entreprise, ainsi que la direction générale. Ce siège

---

<sup>23</sup> Fraternité Hebdo, 24 années, n°1214 du 06 aout 1982, p. 9.

<sup>24</sup> Ibidem, p.9.

<sup>25</sup> Fraternité Hebdo, n°1410 du 8 mai 1986, p. 27.

<sup>26</sup> Démocrate n°117, du 15 septembre 1993, p. 9. Propos confirmés par Soumahoro Moussa, le 15 novembre 2019 à Odienné.

composé de bureaux et de magasins, sis en face du bureau de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP), au niveau du marché, a été réalisé sur les fonds de l'entreprise. Depuis la cessation des activités de "Multi produits", ce siège abrite aujourd'hui de nombreux commerces (pharmacie, King cash).<sup>27</sup>

"Multi produits S.A" est représentée partout dans le département mais aussi à l'intérieur du pays notamment dans 11 villes : Touba, Man, Séguéla, Daloa, San-Pedro, Abidjan, Korhogo, Boundiali, Tingrela, Bouaké, Divo, etc.<sup>28</sup>. Pour donner un cachet particulier à l'entreprise, à partir de 1986, le PDG institua une "semaine commerciale" ; une exposition qui consista à valoriser les produits de la région. Généralement pour l'ouverture de la semaine commerciale, le ministre du commerce et de l'industrie y était convié. Sponsorisée par le groupe "Multi produits S.A." et organisée par la section locale du Syndicat National des Commerçants de Côte-d'Ivoire (SNCC), la huitième édition de cette foire s'est tenue du 30 avril au 3 mai 1993<sup>29</sup>. Ce fut un moment solennel d'affaires pour entrepreneurs, commerçants, consommateurs et organisateurs. Aux commerçants du Nord se sont joint une trentaine d'industriels et de distributeurs.

Photo 1 : Une vue de l'ancien siège de "Multi produits" à Odienné, le 15 novembre 2019



Cliché : YEO et KAMATE

<sup>27</sup> Fraternité Hebdo n° 1355 du 18 avril 1985, p 8.

<sup>28</sup> Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, Économie locale d'Odienné (Denguélé) (Côte-d'Ivoire), Comptes, acteurs et dynamique de l'économie, Vol.1 : Rapport général, p. 96.

<sup>29</sup> Démocrate n°117, du 15 septembre 1993, p. 9.

Fort de ces expériences, Gaoussou Touré créa également en novembre 1992 le groupe SODIRO (Société pour le Développement Industriel de la Région d'Odienné), une autre entreprise dont il devient le PDG. Seule société industrielle d'Odienné, SODIRO est une filiale du groupe "Multi produits S.A" dont le capital est évalué à 2 milliards de francs CFA et essentiellement détenu par le fondateur<sup>30</sup>. Unité agro-industrielle, SODIRO travaille à la promotion et à la transformation de plusieurs produits agricoles locaux dont les plus importants sont l'anacarde, le riz et les produits de l'élevage. Elle produit à partir de biens locaux d'origine agricole et sa production est exportée vers le reste de la Côte-d'Ivoire, mais surtout dans la sous-région ouest africaine. Outre la distribution, le groupe de Gaoussou Touré fonda en décembre 1992 soit un mois après la création de la SODIRO, la Coopérative d'Épargne et de Crédit d'Odienné (CECO). Partant de cette auréole, Gaoussou Touré obtient cette même année le prix Excellence European Market Research Center (EMRC) du meilleur entrepreneur ivoirien. Cette coopérative avait pour mission de financer non seulement des projets publics, à caractère social et de taille relativement grande, mais aussi les activités de commerce, d'agriculture et d'élevage. Elle démarre ses activités au sein du réseau CREP-COOPEC, pour s'en séparer en juin 1998 et devenir autonome en février 1999. Elle regroupait 3.485 membres en 1999 pour un encours de dépôt global de 271 millions de francs CFA<sup>31</sup>.

En clair, le processus de création du projet industriel et commercial répondait au souci de développement économique du Nord ivoirien et particulièrement la région d'Odienné longtemps oubliée dans les programmes de développement national. Ces propos sont attestés par C. Aubertin dans ses prises de position quand elle écrit : "Le Nord ivoirien : une région sous-développée"<sup>32</sup>. La réalisation de ce projet constitue, a cout sûr, un défi majeur sur lequel l'ensemble des "Odiennes" fonde leur espoir.

## **2. Espoir et échec d'un modèle de développement régional**

L'implantation de ce projet industriel a été profitable pour le Kabadougou en termes de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie des populations. Cependant, l'espoir suscité par ledit projet a été un échec cuisant plongeant à nouveau la région dans une léthargie profonde.

---

<sup>30</sup> Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, Économie locale d'Odienné (Denguélé), Op. Cit. p. 89.

<sup>31</sup> Ibidem, p. 88

<sup>32</sup> Catherine Aubertin, Histoire et création d'une région " sous-développée" : le Nord ivoirien, Abidjan, ORSTOM, 1980, 99 p.

## 2.1. Des initiatives prometteuses

L'expérience de la SOCIDO dans le domaine rizicole a été appréciable. Elle a consisté pour la société à réaliser le labour des champs et à offrir aux agriculteurs tous les produits nécessaires à l'entretien des champs. Si l'on tient compte des tonnages de riz cultivés dans la région et usinés en début de la campagne 1985-1986, on est en droit d'affirmer que la production de cette denrée atteint un record sans précédent. Estimé à 15 000 tonnes, ce tonnage est deux fois supérieur à l'ensemble de la production 1983-1984, soit autour de 7 500 tonnes<sup>33</sup>. La chute du tonnage de cette dernière campagne s'explique par le fait que l'année 1984 a connu une grande sécheresse. Cette situation a fait dégringoler les tonnages de toutes les productions agricoles du pays. Malheureusement, nos recherches ne nous ont pas permis de disposer de données chiffrées.

En dépit de cette chute, la SOCIDO a maintenu le cap pour atteindre le record de 15.000 tonnes susmentionnés (1985-1986). Cette performance n'a été possible que grâce à l'"opération labour" que la SOCIDO a expérimentée. Retenons que cette dernière aide les paysans à défricher les champs et leur offre par la même occasion les semences sélectionnées. Après la récolte, l'entreprise se charge de la collecte et de l'évacuation de la production à destination de la rizerie après avoir remis les reçus d'achat à chaque producteur. Un jour est fixé, à cet effet, par l'entreprise pour le paiement main à main aux producteurs sous présentation du reçu d'achat. Ainsi, les paysans dès la livraison de leurs produits, perçoivent le fruit de leur labeur. Néanmoins, nos recherches ne nous ont pas permis d'avoir des informations sur le prix d'achat du kilogramme de riz. La SOCIDO détenait de ce fait le monopole de la production et la commercialisation du riz dans le Kabadougou évitant ainsi la concurrence déloyale des acheteurs véreux. Tout ceci crée une émulation certaine chez les producteurs.

Par ailleurs, vu l'augmentation de la production, la rizerie a été équipée afin de résoudre l'épineux problème des stocks de paddy encore exposés en plein air. L'usine en ce moment a une capacité de 1125 tonnes/heure, vitesse d'usinage qui passa à 10.000 tonnes/heure avec l'arrivée de l'éstuveuse, la première du genre en Côte-d'Ivoire<sup>34</sup>. Pour accroître la production dans le but d'atteindre l'autosuffisance en riz, la société a bâti huit gigantesques silos jumelés de forme cylindrique afin de stocker tout le riz de la région, et partant de toute la Côte-d'Ivoire. Cependant, ces silos ont été abandonnés dans la broussaille sur fond de crise financière (voir photo n°2). Pour sa part, Diabaté Kassoum<sup>35</sup> nous fait comprendre que cette crise financière est, en grande partie imputable à la gabegie

---

<sup>33</sup> Fraternité Hebdo, n° 1410 du 8 mai 1986, p. 27.

<sup>34</sup> Ibidem, p. 26

<sup>35</sup> Diabaté Kassoum a été interrogé le 9 juillet 2019 à Abidjan. Il regrette l'arrêt des travaux d'exécution des silos de riz à Odienné et accuse les autorités de la région d'être à l'origine de cette gabegie. Il a, par ailleurs souhaité que le président de la république s'y implique personnellement afin de remettre le train sur les rails.

constatée et matérialisée par les dépenses exagérées. Il avance, enfin de compte que la manne financière allouée à l'exécution du projet a été dilapidée par les plus hauts responsables. Cela a eu pour conséquence des pertes d'argent et l'arrêt des travaux.

**Photo n° 2 :** Les silos de la SOCIDO abandonnés dans la broussaille, 14 novembre, 2019 à Odienné



Cliché : YEO et KAMATE

Au demeurant, le Kabadougou est bien fier des installations implantées sur son territoire pour la transformation de ses produits agricoles. Ainsi, d'autres actions sont engagées dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire surtout la construction du lycée professionnel qui a pour délicate mission de former chaque trois ans, 70 jeunes gens dans le secteur agro-alimentaire.<sup>36</sup>

Quant au groupe "Multi produits S.A.", il permet, en effet, aux différents commerçants de la place, de se ravitailler régulièrement sans se déplacer. Les véritables secteurs d'opération de l'entreprise sont indiscutablement les sous-préfectures du département, en l'occurrence, Minignan, Goulia Tienko, Seguelon, etc. où elle apporte un très grand concours aux commerçants locaux, partant de la population et aux fonctionnaires qui y sont affectés. Hors du pays, à en croire les propos du PDG : « "Multi produits S.A." apporte à nos frères du Mali et de la Guinée, la contribution de la Côte-d'Ivoire à leur bien-être en leur vendant du lait, du sel, des seaux, et autres récipients en plastique et ceux sortis des usines d'Ivoiral, du savon, etc. »<sup>37</sup>. L'institution de foire commerciale à partir de 1986 a

---

<sup>36</sup> Fraternité Hebdo, 26 années, n°1352 du 28 mars 1985, p. 29

<sup>37</sup> Ibidem, p. 28

fait vibrer la région dont le succès est de plus en plus éclatant d'année en année. Cette entreprise constitue un réseau de distribution large et performant.<sup>38</sup>

Toutefois, malgré la récession économique, Multi produits a généré des emplois en procurant du travail à une dizaine de personnes en dehors des travaux ponctuels qui demande, pour quelques heures, l'embauche d'une certaine catégorie de travailleurs. Ainsi, en 1997, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 46 milliards de francs CFA<sup>39</sup>. Dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme par exemple, l'entreprise a racheté l'hôtel "Frontières"<sup>40</sup> en 1998 à la suite de sa privatisation. Le groupe "Multi produits S.A" figure parmi les cinq premières firmes nationales de distribution des denrées de base<sup>41</sup>. La SODIRO du fait de sa vocation d'exportation des produits de consommation au plan national et sous régional constitue pour Odienné une source d'entrée d'argent et pour le pays tout entier une source d'entrée de devises. Elle intervient dans le domaine agro-pastoral. Au niveau de l'anacarde, en effet la société produit la noix de cajou et en exporte la quasi-totalité. Pour l'année 1999, ce sont 1.700 tonnes de noix brutes qui ont été traitées. Cette entreprise utilise une technologie indienne d'extraction des amandes qui exige un emploi massif de main-d'œuvre à chaque stade de transformation. A côté de la noix de cajou, elle ambitionnait de produire également du jus de pomme de cajou. Sa matière première provient de ses propres plantations d'anacarde, soit 120 hectares qu'elle comptait étendre à 1.500 hectares les années à venir et celles des paysans de la région<sup>42</sup>.

La forte demande de ce produit conduit à une forte concurrence entre les acheteurs de la région de Korhogo et ceux d'Odienné pour la simple raison, que le prix était encourageant et oscillait entre 300 et 350 francs CFA le kilogramme en 1999. Ce qui assurait un complément de rémunération aux producteurs. Dans la riziculture, elle apportait aux riziculteurs un encadrement technique et mettait à leur disposition du matériel approprié pour les aider à accroître la production. Elle se chargeait de blanchir le riz paddy qu'elle mettait ensuite sur le marché local et extérieur. En d'autres termes, « elle achetait le riz pilé, le conditionnait dans les sacs de 50 ou 100 kilogrammes et destiné à la vente. Ce riz était beaucoup affectionné par les populations surtout les fonctionnaires et agents de l'Etat en poste dans la zone »<sup>43</sup>. C'est dans ce contexte que la SODIRO, depuis sa création a

---

<sup>38</sup> Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, *Économie locale d'Odienné* (Denguélé), Op.Cit. p. 96

<sup>39</sup> Ibidem, p. 95

<sup>40</sup> Ce complexe hôtelier a été bâti en 1972 à l'occasion des fêtes tournantes à Odienné pour accueillir les officiels.

<sup>41</sup> *Fraternité Hebdo*, 26 années, n°1352 du 28 mars 1985, p. 29

<sup>42</sup> Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, *Économie locale d'Odienné* (Denguélé), Op. Cit. p. 89.

<sup>43</sup> Entretiens avec Soumahoro Moussa, 73 ans, Ex-responsable du Hall d'Information d'Odienné et envoyé spécial de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) à la retraite à Odienné, réalisés le 16 novembre 2019 à son domicile (Odienné).

investi plus de 6,5 milliards de francs CFA dont 80% dans la filière riz afin de renforcer ses acquis et de diversifier ses activités.

Dans le domaine pastoral, la SODIRO disposait de plus de 150 têtes obtenues par insémination de la race locale N'dama avec la race française abondance. En outre, en termes de création d'emplois, elle offre 30 postes permanents et 692 postes occasionnels dans la commune, ces derniers évoluant selon le niveau et la saisonnalité des activités. Ainsi, sur toute l'année 1999, la société a offert près de 1 500 emplois occasionnels<sup>44</sup>.

En clair, la SODIRO est une pièce maîtresse de l'économie d'Odienné et sa région par le volume de ses activités et le nombre d'emplois qu'elle a créé. Pour l'année 1999, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs. Sa valeur ajoutée était estimée à 2 milliards de francs soit 16,8% du produit local brut (PLB).<sup>45</sup>

## 2.2. Les limites et faiblesses du projet

Au niveau de la SOCIDO, des difficultés d'ordre politique et financier sont perceptibles. Au plan politique, suite au processus de démocratisation des élections en 1980 en Côte d'Ivoire, le peuple devait choisir librement par vote son candidat au sein du parti unique (PDCI-RDA). Cette pluralité de candidatures déboucha malheureusement sur des clivages de toute sorte entre les cadres et les fils des circonscriptions ivoiriennes. Ce fut le cas à Odienné, où il eut un malentendu entre Lamine Diabaté, influent homme politique de la région et la notabilité concernant le choix des candidats à la députation de la circonscription. Effet, le choix de Lamine Diabaté était porté sur le nommé Cissé Bengaly, expert géomètre d'Etat, tandis que El Hadj Lancina Cissé riche transporteur et candidat était soutenu par la notabilité. La victoire de ce dernier a été proclamée à l'issue des élections de novembre 1980. Diabaté se sentit frustré et humilié<sup>46</sup>. Il garda une dent contre la notabilité lorsqu'il se consacra après à la gestion clanique de la SOCIDO<sup>47</sup>.

Ainsi, le népotisme était devenu la règle d'or au sein de l'entreprise. La mainmise de la famille Diabaté sur l'entreprise à tous les niveaux était une réalité. D'après Soumahoro Moussa :

Les travailleurs appartenaient majoritairement à la famille et ils habitaient à cet effet les maisons construites sur les fonds propres de l'usine. Les ponctions pour le loyer étaient faites sur les salaires mensuels. En plus, certains protégés ne travaillant pas percevaient de l'argent au compte de l'entreprise. Par ailleurs, une des conditions

---

<sup>44</sup> Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, *Économie locale d'Odienné* (Denguélé), Op. Cit. p. 89.

<sup>45</sup> Ibidem. p. 86

<sup>46</sup> Le parti pris de Diabaté pour Bengaly Cissé a été considéré par les notables comme un acte de défiance. Ces derniers lui ont rappelé son statut lignager de griot.

<sup>47</sup> Selon les informations recueillies à Odienné auprès de monsieur Soumahoro, le 16 novembre 2019

pour avoir un emploi au sein de cette entreprise, était de contracter obligatoirement un mariage consanguin<sup>48</sup>.

Dans le domaine financier, l'on avance la mauvaise gestion qui avait cours dans l'entreprise liée à la gabegie financière. Cette situation a entraîné le retrait des actionnaires en l'occurrence, l'entreprise italienne GALBORDI. En clair, la mauvaise gestion, les conflits politique ou clanique et les problèmes de personnes sont les causes réelles de la faillite de la SOCIDO.<sup>49</sup>

C'était le cas du groupe "Multi produits", la mauvaise gestion est une des raisons de sa faillite. En effet, les grossistes et demi-grossistes qui se ravitaillaient au siège de Multi produits à Odienné ne versaient pas convenablement le capital. Face à cette situation déplorable, le PDG exhortait les commerçants locaux en ces termes : « Il serait intéressant que les commerçants du Kabadoukou respectent les engagements en payant à temps leurs dettes afin que la société puisse être toujours crédible aux yeux des fournisseurs et cela, dans l'intérêt bien compris de tout le monde »<sup>50</sup>. La gestion familiale de l'entreprise a favorisé des dépenses exagérées et des détournements de fonds et/ou de marchandises. Diabaté Moussa nous rapporte les propos dont la teneur suit : « Maïmouna Touré, sœur-cadette du PDG qui géraient la succursale de Multi produits de Minignan fit faillite. Cette débâcle fut imputable à son époux qui détourna les fonds et les marchandises et alla s'installer au Mali, son pays d'origine »<sup>51</sup>.

Autre raison avancée, il semblerait que l'oncle de Gaoussou le nommé Touré Abdrahamane, un des dirigeants, se serait retiré de la gestion. Mais nos enquêtes sur les raisons de son retrait sont restées infructueuses. Ce qui secoua inéluctablement l'entreprise. Néanmoins, ces informations laissent planer le doute puisque nos recherches ne nous ont pas permis de savoir la date exacte et les raisons réelles du retrait de l'oncle du PDG.<sup>52</sup>

Enfin de compte, l'objectif principal de Multi produits qui était de ravitailler en produits de grande consommation Odienné et sa région située loin d'Abidjan et de Korhogo n'a pas été atteint. Ainsi en 1985, le prix de la bouteille de gaz qui est vendu à Abidjan à 2 500 francs CFA, alors qu'à Odienné le même produit coûte 4 740 francs CFA; soit près du double du prix d'Abidjan<sup>53</sup>. La même

---

<sup>48</sup> Propos recueillis à Odienné le 17 novembre 2019 auprès de monsieur Kouyaté Bengaly, commerçant au grand marché d'Odienné

<sup>49</sup> Témoignage de Konaté Ibrahim, ex-employé de la SODIRO et actuel député d'Odienné commune, le 07 juillet 2019. Propos confirmé par Moussa Konaté, conseiller au ministère de l'économie et des finances, entretien par écrit réalisé le 10 juillet 2019 à Abidjan.

<sup>50</sup> *Fraternité Hebdo*, 26 années, n°1352 du 28 mars 1985, p. 29.

<sup>51</sup> Diabaté Moussa, entretiens réalisés le 15 novembre 2019. Ce dernier est le représentant du Front Populaire Ivoirien (FPI) à Odienné.

<sup>52</sup> Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, *Économie locale d'Odienné (Denguélé)*, Op. Cit. p. 86

<sup>53</sup> *Fraternité Hebdo*, 27 années, n°1378 du 26 septembre 1985, p. 35.

année, sur le marché local, en dépit de la présence de grandes surfaces commerciales comme "magasin en face du marché", Multi produits et la CNCI, les prix des produits sont sensiblement différents d'un magasin à un autre. Pour preuve, le prix de la tonne de ciment coûtait respectivement 46.000 francs CFA, 46 500 francs CFA et 46 900 francs CFA. De même, le sac de ciment se vendait entre 2 300 francs CFA, 2.325 francs CFA et 2 345 francs CFA.<sup>54</sup>

La SODIRO, dernier maillon de ce projet industriel et commercial qui ambitionnait à l'avenir de diversifier les produits qu'elle transformait : jus de fruit, pomme de cajou notamment, fruits tropicaux séchés, légumes, produits laitiers, viande, poissons n'a pu atteindre ses objectifs. Toute chose qui créerait des emplois et des revenus substantiels aux populations. Aussi, son essor est-il fragilisé par des contraintes encore mal maîtrisées concernant les réseaux de commercialisation et la gestion des risques du marché. Pour y remédier, ces difficultés nécessitent, pour notre part, une assise commerciale plus forte, une restructuration interne au sein du groupe Multi produits, mais aussi des soutiens extérieurs indispensables pour mettre en œuvre les différentes propositions de projets lancées par la direction.

Par ailleurs, le vaste mouvement de libéralisation entamé par l'État sous la pression des institutions de Bretton Woods a eu un impact négatif sur la SODIRO. En effet, Commencée dans les années 1990, la libéralisation des filières agricoles entre véritablement en vigueur au cours de l'année 1994, date de la dévaluation du franc CFA. Il s'ensuit une désorganisation complète, que ce soit à la production ou à la consommation. Le prix des denrées alimentaires fluctue et, par ricochet, les cours à la production baissent. Le mécontentement des paysans voit le jour ainsi que toute la population rurale<sup>55</sup>. Ainsi, la SODIRO n'a pas échappé au désengagement de l'État dans les subventions de la filière riz. Ce faisant, la caisse nationale de péréquation chargée de réajuster les prix des matières premières agricoles notamment le riz a été dissoute. La disparition de cet organisme qui assurait un revenu minimal aux riziculteurs a entraîné une baisse des revenus de ceux-ci. Ainsi, les prix n'étant plus homologués, le prix de la production locale du riz connut une hausse et n'était plus à la portée de la majorité des consommateurs.<sup>56</sup>

Il importe de noter aussi que la production locale ne satisfaisait pas la totalité des besoins en consommation, de sorte qu'annuellement il fallait importer dans la région un volume d'environ 4 000 tonnes en provenance de la capitale économique. Les populations se rabattaient, pour l'occasion sur le riz importé dont le prix est relativement bas ; ce qui déboucha sur une concurrence rude entre le riz importé et la production locale. A ce titre, au cours de l'année 1995, le prix de la

---

<sup>54</sup> Ibidem, p. 34

<sup>55</sup> Yéo Valy, Dynamisme agricole dans le Nord ivoirien 1945-1994 : contribution à l'étude de l'histoire rurale de la Côte-d'Ivoire, thèse unique d'histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, p. 455.

<sup>56</sup> Témoignage de Konaté Ibrahim, ex-employé de la SODIRO et actuel député d'Odienné commune, le 07 juillet 2019

production locale de riz de 50 kilogrammes coûtait environ 12.500 francs CFA contre 7.500 francs CFA pour le riz importé communément appelé "Denicachia"<sup>57</sup>.

S'agissant de la noix de cajou, la SODIRO est située dans une zone de production encore très marginale. En effet, la production ne représentait en 1995 que 5% de la production ivoirienne<sup>58</sup>, de sorte que l'approvisionnement de l'usine toujours insuffisant, laisse des capacités de production inemployées malgré l'extension de l'aire de collecte de l'anacarde jusqu'au Mali<sup>59</sup>.

Les raisons politiques ont aussi contribué à la faillite de ces entreprises. En effet, en 1994, Alassane Ouattara, ancien premier ministre et certains cadres issus du PDCI-RDA créèrent le Rassemblement Des Républicains (RDR) sur fond de crise de positionnement à la suite du décès de Félix Houphouët-Boigny survenu en décembre 1993. Certains cadres de la région comme Lamine Diabaté et Gaoussou Touré y ont adhéré. Cette situation eut pour conséquences immédiates la chasse aux sorcières et une purge des cadres supposés proches des Républicains<sup>60</sup>. Dès lors, toutes les réalisations projetées sont restées sans suite au grand désespoir des populations du Kabadougou renforçant ainsi l'hémorragie humaine vers le Sud forestier à la recherche d'un ailleurs meilleur.

## Conclusion

En définitive, on peut retenir que la région d'Odienné a une position stratégique du fait de la proximité des frontières guinéenne et malienne, ce qui la prédispose à jouer un rôle prépondérant dans le commerce et le transport interétatique. Les associations et les foires commerciales organisées dans la ville furent d'ailleurs des rendez-vous importants d'échanges entre les fils et cadres de la région pour réduire les distorsions économiques entre le Sud forestier et le Nord notamment Odienné. Cette initiative des cadres en accord avec l'Etat ivoirien a conduit à la réalisation du projet de développement agro-industriel et commercial pour le désenclavement du Kabadougou. A travers ses installations industrielles, le Kabadougou, devenu nouveau pôle économique, faisait la fierté de ses fils, et partant des Ivoiriens pour la transformation de ses produits agricoles en particulier le riz et la noix de cajou.

Ce tissu industriel a occasionné la création de plusieurs emplois au grand soulagement des populations et freiné par la même occasion l'hémorragie humaine vers le Sud forestier beaucoup plus attrayant. Il procura aux paysans locaux des revenus substantiels et un engouement certain. On note aussi le renforcement et la multiplication des structures d'appui aux petits opérateurs urbains. L'économie locale connut un essor remarquable dont les Odiennes furent les bénéficiaires.

---

<sup>57</sup> Soumahoro Moussa, propos recueillis à Odienné le 15 novembre 2019.

<sup>58</sup> Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, Economie locale d'Odienné (Denguélé), Op. Cit. p. 24.

<sup>59</sup> Ibidem, p. 23.

<sup>60</sup> Tous nos enquêtés dans la zone d'étude sont unanimement d'accord sur ce fait.

Toute chose qui encouragea les Odiennékas de la diaspora à faire un retour aux sources et à participer activement à tout ce qui touche au développement de leur localité.

Cependant, la mise en œuvre de ces réalisations auxquelles les populations ont nourri tant d'espoir n'a pas atteint ses objectifs pour des raisons d'ordre financier, politique et de personne. Ces entreprises ayant fait faillite, Odienné et sa région ont sombré dans une léthargie dont elle se remet lentement. La relance de ces projets industriels redonnerait à Odienné une fonction de carrefour sous régional et redynamiserait le secteur du transport. C'est le rêve auquel aspirent tous les Odiennékas.

## Sources et bibliographie

### 1. Sources

#### 1.1. Sources orales

Nom et Prénoms	Age	Profession	Date et durée de l'entretien	Sujets abordés
<b>Diabaté</b> Moussa	68	Homme politique (FPI)	15 novembre 2019 de 16 h 45 à 18h 30 mn (Odienné)	*Atteinte de l'autosuffisance alimentaire *Désenclavement du Kabadougou
<b>Konaté</b> Ibrahim	53	Ex-employé SOCIDO/SODIRO, ex-député d'Odienné commune	07 juillet 2019 de 17 h 45 à 19 h 15 mn (Abidjan)	*Origines de la SOCIDO-SODIRO *Raisons de l'échec des projets
<b>Konaté</b> Moussa	57	Ex-employé de la SOCIDO /SODIRO, actuellement conseiller technique au Ministère de l'économie et des finances	10 juillet 2019 à Abidjan, entretien par écrit	*Rôle de la SOCIDO-SODIRO et les partenaires *Origines de la SOCIDO-SODIRO
<b>Soumahoro</b> Moussa	73	Ex-responsable du Hall d'Information d'Odienné et envoyé spécial de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) à Minignan à la	15 novembre 2019 de 11h à 12h à 16h novembre 2019 de 16 h 45 à 18h 30	*Raisons de l'échec des projets *L'impact de l'exécution du projet *L'histoire agricole du Nord

		retraite	mn (Odienné)	ivoirien
<b>Kouyaté</b> Bengaly	48	Commerçant au grand marché d'Odienné	17 Novembre 2019 de 9h à 11h (Odienné)	Les causes du retard économique de la région d'étude
<b>Coulibaly</b> Yaya	72	Directeur de l'agriculture de l'antenne d'Odienné à la retraite	17 novembre 2019 de 16h 18h (Odienné)	Enclavement d'Odienné lié à l'influence de la capitale régionale (Korhogo)
<b>Diabaté</b> Kassoum	50	Au chômage	9 juillet 2019 de 20h à 22h (Abidjan)	L'échec de la SOCIDO-SODIRO et la nécessité de la remettre en marche par les autorités actuelles
<b>Kamaté</b> Moussogbè	65	Commerçante au grand marché d'Odienné	14 Novembre 2019 de 13 h à 15h30 à son domicile (Odienné)	Les variétés de riz et la concurrence déloyale

### 1.2. Sources imprimées

- Démocrate n°117, du 15 septembre 1993.
- Fraternité Hebdo, 24 années, n°1214 du 06 aout 1982
- Fraternité Hebdo, 26 années, n°1352 du 28 mars 1985
- Fraternité Hebdo 26 années, n° 1355 du 18 avril 1985
- Fraternité Hebdo, 27 années, n°1378 du 26 septembre 1985
- Fraternité Hebdo, 28 années, n°1410 du 8 mai 1986
- Fraternité Hebdo, 29 années, n°1460, du 18 juin 1987
- Ministère du Plan, Région Odienné-Séguéla, tome 1, Etude socio-économique, IDET-CEGOS, Paris, 1968, 257 p.
- Ministère du Plan, Région Odienné-Séguéla, tome 2, perspectives de développement, IDET-CEGOS, Paris, 1968, 72p.
- Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, Économie locale d'Odienné (Denguélé) (Côte-d'Ivoire), Comptes, acteurs et dynamique de l'économie, Vol.1 : Rapport général, Abidjan, 2000, 119 p.

## 2. Bibliographie

Valy YEO, Ladjji KAMATE / Socido-Sodiro, un exemple inabouti de développement régional agro-industriel et commercial dans le Nord-Ouest Ivoirien (Odienne) : 1979-1999 / revue *Échanges*, n° 021, décembre 2023

- AUBERTIN Catherine, 1980, Histoire et création d'une région " sous-développée" : le Nord ivoirien, Abidjan, ORSTOM, 99 p.
- YEO Songfola Lassina, 2012, L'histoire d'une société rizicole en Côte-d'Ivoire : le cas de la Société de Développement de la Riziculture (SODERIZ) 1970-1977, Mémoire de maîtrise Histoire, Université Alassane Ouattara-Bouaké, 196 p.
- YEO Valy, 2015, Financement et dynamisme agricole dans le Nord ivoirien 1945-1994 : contribution à l'étude de l'histoire rurale de la Côte-d'Ivoire, thèse unique d'histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 535 p.